

(L'initiative contre l'immigration de masse) nuit à l'économie

26.07.2011

D'un coup d'oeil

Malgré la crise de l'euro et la vigueur du franc, la Suisse compte moins de chômeurs qu'il y a cinq ans et les salaires réels ont progressé dans ce même intervalle. Des marchés ouverts, une bureaucratie svelte en comparaison internationale et un marché du travail flexible sont les atouts de la place économique suisse. Ceux-ci sont mis en jeu par l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse ». C'est pourquoi economiesuisse rejette fermement cette initiative.

La libre circulation des personnes répond aux besoins du marché du travail

La libre circulation des personnes a dopé la croissance économique et la prospérité de même qu'elle a créé des emplois en Suisse. On n'a pas observé de conséquence négative sur les salaires ou sur le taux de chômage, au contraire; les salaires réels ont progressé de 0,6 % en moyenne par an entre 2002 et 2010. Quant au taux de chômage, il s'établit à 2,8 %, de sorte qu'il est de moitié inférieur à celui de l'UE et celui des Suisses est encore plus bas, 2,3 %. Conformément à l'Office fédéral des assurances sociales, le compte AVS s'est amélioré grâce à l'immigration. Cette dernière suit l'évolution conjoncturelle. Elle augmente dans les phases de haute conjoncture, comme c'était le cas entre 2006 et 2008. En 2009, année de récession, le solde migratoire a diminué d'un quart par rapport à l'année précédente.

De plus, les exigences de l'initiative sont dépassées. En effet, les étrangers n'ont pas carte blanche pour venir s'installer en Suisse. Ils doivent pour cela posséder un contrat de travail valable, être indépendants ou pouvoir justifier de moyens financiers suffisants.

Pas de dirigisme étatique sur le marché du travail

La Suisse est confrontée à une pénurie de travailleurs qualifiés, tels des ingénieurs et des informaticiens. 83 % des personnes ayant immigré depuis l'UE possèdent un diplôme du degré secondaire II (formation professionnelle, maturité) et 51 % d'entre elles possèdent même un diplôme d'une haute école. L'immigration profite également à des branches comme la gastronomie et l'agriculture. La réintroduction de contingents, demandée par l'UDC, implique un retour à davantage de bureaucratie et à une plus grande insécurité des entreprises en matière de décision. Ainsi, l'allocation de travailleurs dépendrait de décisions des autorités plutôt que de la demande des entreprises, ce qui réjouirait au plus les partisans d'une économie planiste.

Des accords bilatéraux sont remis en question

L'initiative menace des accords bilatéraux conclus entre la Suisse et l'UE. Il est illusoire de vouloir renégocier la libre circulation des personnes, négociations qui devraient selon l'initiative se dérouler en l'espace de trois ans. Et il est peu probable que les institutions de l'UE acceptent l'introduction de restrictions sous la forme de contingents et d'une priorité accordée aux ressortissants

helvétiques. L'ultime conséquence d'une telle mesure serait la résiliation de la libre circulation des personnes et, en raison de la clause guillotine, des autres accords bilatéraux I. L'isolement dans lequel cela nous placerait par rapport à notre principal partenaire économique mettrait en péril la prospérité et les emplois et induirait un épisode de stagnation économique comme celui traversé dans les années 1990.

economiesuisse rejette l'initiative contre l'« immigration de masse ». Il importe de régler les problèmes rencontrés actuellement. Dans cette optique, il est essentiel d'appliquer rigoureusement le droit en vigueur.

delphine.jaccard@economiesuisse.ch